



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9086^e séance

Jeudi 7 juillet 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Costa Filho (Brésil)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M. Benaabou
Gabon	M ^{me} Bongo
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eckersley

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2022/521)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil de sécurité, à S. E. M. Ferit Hoxha, Représentant permanent de l'Albanie auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de juin. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Hoxha et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2022/521)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Khatir Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ; S. E. M^{me} Rabab Fatima, Représentante permanente du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Présidente de la Commission de consolidation de la paix ; et M^{me} Rabia Djibo Magagi, Coordinatrice de l'association Alliance pour la paix et la sécurité.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/521, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Je donne maintenant la parole à M. Annadif.

M. Annadif : Je suis honoré d'être ici aujourd'hui pour présenter le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) (S/2022/521).

J'aimerais d'abord, Monsieur le Président, vous présenter mes félicitations pour votre accession à la tête du Conseil de sécurité pour le mois de juillet.

La sous-région d'Afrique de l'Ouest et du Sahel continue d'évoluer à des rythmes différents : d'un côté, des citoyens qui exercent librement leur droit de vote pour choisir leurs dirigeants, et de l'autre côté, des militaires qui cherchent de plus en plus à s'immiscer dans l'espace politique. Des dialogues nationaux sont en cours dans beaucoup de pays pour consolider la gouvernance démocratique, au moment même où, dans de grandes parties du Sahel, des hommes et des femmes fuient leur terroir à cause de l'insécurité et pour assurer l'éducation de leurs enfants. Mon message de ce jour est porteur d'espoir, mais il traduit également les préoccupations et l'urgence du moment.

Début avril, à Dakar, l'UNOWAS, avec les Gouvernements irlandais et ghanéen, et en coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a organisé une conférence régionale sur les effets divers des changements climatiques sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, conférence qui a réuni des représentants de plusieurs gouvernements, des organisations régionales, des experts et des partenaires techniques et financiers.

À cette occasion, des représentants de communautés rurales ont partagé des expériences de leur quotidien sur les ravages causés sur l'agriculture par l'irrégularité croissante des pluies, affectant les itinéraires de transhumance et déclenchant des conflits autour de ressources qui se raréfient. Comme dans d'autres parties du globe, les changements climatiques amplifient et exacerbent les conflits existants, dans un environnement déjà vulnérable à d'autres chocs.

Il n'est plus un secret pour personne que dans de nombreuses régions du Sahel en particulier, des groupes extrémistes et criminels exploitent ces faiblesses exacerbées par des structures étatiques souvent inadéquates. Leurs promesses d'être des pourvoyeurs de protection et de justice sociale trouvent souvent un terrain fertile parmi les populations vulnérables.

La poussée vers le sud de la violence extrémiste est devenue, à partir d'incidents isolés, une menace réelle aujourd'hui dans les pays côtiers, poussant par exemple des pays comme le Togo à déclarer l'état d'urgence dans le nord de son territoire.

Il n'existe pas de potion magique pour lutter efficacement contre l'insécurité. Cela passe nécessairement par une gouvernance démocratique et responsable, y

compris la mise en place d'administrations décentralisées qui apportent des solutions au quotidien des populations, dans le respect d'un contrat social de participation et d'obligations mutuelles entre le gouvernement et les citoyens.

Dans les faits, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest renforcent, avec succès, les fondements de la gouvernance démocratique. Lors des récentes élections locales et législatives au Sénégal et en Gambie, les citoyens ont saisi avec maturité l'opportunité, dans des processus qu'ils considéraient comme équitables, de demander des comptes à leurs représentants dans les instances du pouvoir.

À l'occasion de scrutins exemplaires organisés par des organismes de gestion électorale qui ont la confiance des citoyens, les électeurs gambiens ont envoyé un message de renforcement de l'opposition au Parlement, après avoir, sans ambiguïté, donné au Président Adama Barrow un deuxième mandat quatre mois plus tôt. Dans de nombreuses villes et communes du Sénégal, lors des premières élections locales directes, des candidats jeunes ont été aisément élus maires, remplaçant même, dans certains cas, les candidats de la coalition au pouvoir.

Par ailleurs, des processus de dialogue sont en cours dans plusieurs pays, créant ainsi des consensus politiques qui sont autant d'opportunités de renforcement de la cohésion sociale. Au Nigéria, où le Président sortant Muhammadu Buhari achève son deuxième et dernier mandat, les différentes étapes du processus électoral en vue des scrutins de 2023 se déroulent en conformité avec le chronogramme prévu et agréé par tous les acteurs nationaux.

Je suis également très encouragé par le contenu du Livre blanc du Gouvernement gambien, qui a approuvé la quasi-totalité des recommandations de la Commission vérité, réconciliation et réparations. Si la tendance se maintient, car nous gardons à l'esprit la stagnation de processus similaires ailleurs dans la région, cela contribuerait grandement à la concorde nationale, permettant ainsi à la Gambie de se concentrer efficacement sur les défis de développement.

L'UNOWAS, ainsi que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans la sous-région, poursuivent leur soutien à ces processus importants. Je reviens tout juste du Nigéria, où j'ai notamment discuté avec les leaders des deux principales coalitions dans la course à l'élection présidentielle, ainsi qu'avec les

responsables de la Commission électorale. En Sierra Leone, en étroite consultation avec la CEDEAO, notre implication conjointe a contribué à réduire les tensions politiques dans la perspective de l'élection présidentielle de juin 2023.

J'ai personnellement maintenu le contact avec les dirigeants des transitions militaires, notamment au Burkina Faso et en Guinée, sur le principe sans équivoque du retour à l'ordre constitutionnel dans les délais les plus consensuels possibles, et dans le cadre d'un chronogramme d'actions spécifiques à entreprendre pour y arriver dans les meilleures conditions pour les populations. Au Burkina Faso, notre dialogue continu a largement contribué au maintien de passerelles entre les autorités de Ouagadougou et la CEDEAO.

À cet égard, il y a lieu de se réjouir de l'accord intervenu entre le Gouvernement de transition burkinabé et le Président Mahamadou Issoufou, Médiateur de la CEDEAO, qui a été validé par le sommet de la CEDEAO du 3 juillet dernier, fixant la période de transition à 24 mois à partir du 1^{er} juillet 2022.

Je suis également heureux que les autorités de transition en Guinée, avec lesquelles je me suis entretenu la semaine dernière au cours d'une visite à Conakry, aient manifesté leur volonté d'organiser un dialogue sans exclusion. J'espère que la nomination par la CEDEAO d'un nouveau médiateur pour la Guinée permettra d'arriver à un consensus acceptable par toutes les parties prenantes.

Au niveau sous-régional, nous aidons les partenaires à adapter les instruments et cadres normatifs aux exigences du moment. Sur ce point, j'ai le plaisir d'informer le Conseil des progrès accomplis dans l'établissement d'un Forum régional des ministres de la justice des États membres de la CEDEAO, qui est en phase d'adoption formelle par les chefs d'État de la CEDEAO.

De même, à travers ses différents canaux d'engagement, l'UNOWAS continue d'encourager le processus de révision en cours du Protocole additionnel de 2001 de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance, lancé à l'initiative des chefs d'État de la Communauté.

Ces initiatives sont, entre autres, autant d'encouragements à répondre aux préoccupations pertinentes en matière de gouvernance. Selon des rapports récents, la liberté de la presse a considérablement diminué dans beaucoup de pays, alors que les inquiétudes concernant un rétrécissement de l'espace civique et politique ne cessent de croître. Les allégations de violations des

droits de l'homme et d'instrumentalisation du système judiciaire ont un effet insidieux sur la confiance dans les institutions et la crédibilité des processus électoraux.

Malgré leurs priorités affichées, les autorités militaires semblent peiner à inverser la détérioration de la situation en matière de sécurité. Des statistiques récentes révèlent que le nombre de victimes civiles des violences extrémistes au Sahel central à la fin du mois de mai 2022 a déjà dépassé le nombre de morts pour l'ensemble de l'année dernière. Les civils sont pris entre les feux croisés de groupes armés luttant pour la suprématie dans leurs zones de présence et les actions antiterroristes menées par les forces de défense et de sécurité nationales.

Les informations que nous recevons tous concernant les massacres de populations civiles innocentes et désarmées, y compris des femmes et des enfants, traduisent la tragédie qui se déroule en ce moment dans cette région du monde.

Comme nous le savons, l'impact sur la situation humanitaire est très marqué. Des expertises récentes indiquent que l'Afrique de l'Ouest fait face à une crise nutritionnelle sans précédent. Dans les pays du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), 12,7 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, soit 45 % de plus qu'à la même période l'année dernière. Le déficit pluviométrique de l'année dernière a réduit la production alimentaire de 11 % en moyenne dans le Sahel. Aggravés par le contexte géopolitique international, les prix des denrées alimentaires ont ainsi augmenté de 40 % à 60 %, ce qui les rend hors de portée de nombreux ménages de démunis ou de déplacés.

Parallèlement, le retrait annoncé du Mali du G5 Sahel et les redéploiements militaires en cours remettent en cause les dispositifs de sécurité dans la sous-région. Dans le même temps, certains pays, comme le Niger et le Burkina Faso, redéfinissent leurs stratégies respectives de lutte contre le terrorisme, mettant en place des mécanismes de dialogue et de réconciliation au niveau national et local.

Au niveau régional, je poursuis mon plaidoyer avec la CEDEAO et d'autres partenaires en faveur de l'Initiative d'Accra afin de prévenir et d'empêcher la propagation tant redoutée de l'instabilité vers les pays côtiers. Actuellement, nous sommes en train d'achever les discussions pour aider à installer le secrétariat de cette structure régionale et contribuer au renforcement des capacités par l'intermédiaire du Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies.

En outre, je continue de solliciter l'engagement des partenaires internationaux pour le financement de la mise en œuvre du Plan d'action 2020-2024 de la CEDEAO pour l'éradication du terrorisme.

L'UNOWAS continuera d'utiliser tous ses leviers pour plaider en faveur de solutions transversales et holistiques, dont la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel est un vecteur essentiel. Sous le leadership actif de mon collègue Mar Dieye, Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel, la stratégie est désormais dotée d'une banque de projets qui comprend à ce jour 15 projets des équipes de pays des Nations Unies au Mali, au Niger, au Sénégal, en Gambie, en Mauritanie et en Guinée. Le processus a bénéficié des contributions de plus de 10 agences distinctes engagées dans le Sahel, matérialisant ainsi le nexus humanitaire-développement-paix.

Ce concept de cocréation a le double avantage de renforcer la cohérence des projets et d'opérationnaliser les modalités de programmes conjoints qui reflètent l'esprit « *Delivering as One United Nations* » (Unis dans l'action).

Nous nous préparons à célébrer dans quelques semaines le vingtième anniversaire de la création de l'UNOWAS, anniversaire qui coïncide avec celui de la Commission mixte Cameroun-Nigéria, mise en place en 2002 pour la mise en œuvre de l'arrêt de la Cour internationale de Justice relatif au différend frontalier entre ces deux grands pays voisins et frères.

À cet égard, je tiens à souligner l'œuvre colossale accomplie par la Commission mixte. Dans le cadre de ce processus, le Nigéria et le Cameroun ont concrétisé le transfert de souveraineté sur la péninsule de Bakassi. Ils ont également finalisé la démarcation de toutes leurs frontières maritimes ; de même qu'ils ont finalisé plus de 2 050 kilomètres de leurs frontières terrestres sur une frontière longue de 2 100 kilomètres. Il ne reste donc qu'une cinquantaine de kilomètres encore litigieux. Le Conseil pourrait féliciter solennellement le Nigéria et le Cameroun pour leur engagement, qui a permis ce succès.

La Commission mixte restera pour toujours un modèle concret d'appui effectif des Nations Unies en matière de résolution pacifique de conflit et de consolidation de la paix.

La présente séance du Conseil se tient dans la foulée du sommet de la CEDEAO du 3 juillet dernier, qui a vu des accords de sortie de crise avec les régimes en transition au Mali et au Burkina Faso et la relance d'un

dialogue prometteur avec les autorités de la transition en Guinée. À ce stade, je veux exprimer le souhait que nous saisissons ensemble ces opportunités en s'appuyant sur les efforts accomplis par les peuples et les dirigeants d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, en travaillant avec eux pour un impact significatif qui jette les bases d'un changement dans le sens d'un développement durable.

Je ne peux cependant oublier de déplorer que les femmes, c'est-à-dire plus de la moitié de la population ouest-africaine, continuent d'être largement sous-représentées dans les structures de gouvernance et les processus de prise de décision.

Je regrette que certains parlements nationaux aient même rejeté des projets de loi destinés à assurer une représentation plus équitable des femmes. Plus de 20 ans après l'adoption de la résolution 1325 (2000) par le Conseil, ce n'est pas seulement une injustice faite aux femmes, mais une hypothèque sur notre avenir commun.

Je lance donc un appel pour que les acteurs nationaux et internationaux redoublent d'efforts afin de veiller à ce que les textes législatifs similaires en cours de délibération dans les parlements de la sous-région soient adoptés en priorité, et j'exhorte les gouvernements, les citoyens et les partenaires à s'unir pour faire des plans d'action nationaux et régionaux une priorité budgétaire et stratégique.

Au nom du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, je tiens à remercier le Conseil pour le soutien constant et l'accompagnement dont il fait preuve à notre égard. Conformément à notre mandat, et en mettant constamment nos bons offices et d'autres avantages comparatifs spécifiques au service de la sous-région, nous continuerons d'œuvrer, de concert avec nos partenaires régionaux et internationaux, pour la consolidation de la paix, la sécurité et la démocratie en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Annadif de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Fatima.

M^{me} Fatima (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité et de votre excellente gestion. Je vous remercie également de m'avoir invitée à exprimer le point de vue de la Commission de consolidation de la paix sur la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Tout d'abord, je tiens à exprimer le plein appui de la Commission aux bons offices en Afrique de l'Ouest et au Sahel du Représentant spécial du Secrétaire général, Mahamat Saleh Annadif, et aux activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Je voudrais, en me fondant sur les activités que mène la Commission dans la région et les différents pays qui la composent, porter les points suivants à l'attention du Conseil de sécurité.

La Commission a toujours estimé que la région avait la capacité de parvenir à la paix et au développement inclusif dans l'intérêt de ses nations et de ses populations, et c'est pourquoi elle plaide en faveur d'une intensification des efforts déployés pour réaliser les objectifs de développement durable, afin de garantir une prospérité partagée et une paix durable dans la région.

La Commission est préoccupée par les récents coups d'État militaires dans la région et se fait l'écho des appels lancés par l'Union africaine et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en faveur du retour à l'ordre constitutionnel. Elle souligne qu'il importe de renforcer les institutions démocratiques dans les pays en transition et reste prête à mobiliser l'appui de la communauté internationale à leurs priorités nationales en matière de consolidation de la paix. Par exemple, les autorités de transition du Burkina Faso ont demandé à la Commission d'organiser une réunion pour discuter des domaines qui ont besoin d'un appui dans le pays.

La Commission est gravement préoccupée par la persistance d'attaques violentes perpétrées par des groupes armés non étatiques et des groupes terroristes affiliés à Daech et Al-Qaida, tels que l'État islamique du Grand Sahara, la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. L'expansion de ces groupes terroristes dans les pays côtiers, notamment dans le golfe de Guinée, et les liens de plus en plus étroits qu'ils tissent avec les réseaux criminels organisés et les pirates pour faciliter le trafic de drogues, d'armes et de munitions, est une autre tendance inquiétante.

La Commission souligne que les conditions de sécurité dans le golfe de Guinée sont instables et que l'insécurité maritime dans le Sahel reste une source de préoccupation majeure pour les pays côtiers. Elle prend note de l'adoption de la résolution 2634 (2022) et réaffirme son appui aux initiatives qui visent à renforcer l'architecture régionale de sécurité maritime.

La Commission souligne l'importance de l'unité politique entre les États membres du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) pour consolider les acquis obtenus grâce à ses efforts de coopération. Il est important de continuer à investir dans les initiatives visant à traiter les causes profondes qui exacerbent les conflits, l'instabilité et la violence dans la région. La Commission se félicite des efforts que l'UNOWAS déploie pour redynamiser la plateforme ministérielle de coordination des stratégies pour le Sahel, dans le cadre des réponses apportées à ce contexte difficile. Elle se félicite également du projet conjoint de l'Union africaine, de l'ONU, de la CEDEAO et du G5 Sahel de procéder à une évaluation stratégique de la situation en matière de sécurité et de gouvernance, ainsi que des initiatives prises dans la région, et encourage un suivi et un appui appropriés. La Commission incite à appuyer davantage les objectifs du Programme d'investissements prioritaires du G5 Sahel, qui intègre l'adaptation aux changements climatiques et les réformes de la gouvernance.

À cet égard, la Commission de consolidation de la paix souligne le rôle primordial de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour aborder de manière globale la question des changements climatiques.

La Commission est préoccupée par les niveaux sans précédent d'insécurité au Sahel résultant de la montée du terrorisme et des déplacements et des besoins humanitaires qui en découlent, menaçant la cohésion sociale, le tout exacerbé par les répercussions socioéconomiques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Elle exhorte le système des Nations Unies à apporter un soutien soutenu et coordonné aux efforts de consolidation et de pérennisation de la paix, notamment par la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et le renforcement de la coopération entre les équipes de pays des Nations Unies dans la région, ainsi qu'entre les équipes de pays et l'UNOWAS.

Il faut accorder une attention particulière à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent généralisé, qui conduit au terrorisme. La Commission prend également note des appels du Secrétaire général en faveur d'un financement prévisible et durable des opérations de lutte contre le terrorisme dans la région et reconnaît la nécessité de remédier aux conséquences néfastes des changements climatiques et écologiques, des catastrophes naturelles, de la sécheresse, de la désertification, de la dégradation des terres, de l'accès à l'énergie et de l'insécurité alimentaire. Elle appelle à

renforcer les mécanismes de prévention et de gestion des conflits, ainsi que les interventions en matière de sécurité alimentaire dans la région.

Dans la région du bassin du lac Tchad, la Commission souligne la nécessité d'accroître le soutien à la mise en œuvre de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, en mettant l'accent sur le rôle essentiel des plans d'action territoriaux. Elle se félicite de l'élargissement de la base de soutien de la Commission du bassin du lac Tchad aux acteurs humanitaires, du développement et de la paix. Pour mettre en œuvre la Stratégie régionale, la Commission de consolidation de la paix encourage un partenariat soutenu entre la Commission du bassin du lac Tchad, y compris son forum des gouverneurs, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et l'ONU.

Je voudrais maintenant évoquer les activités de la Commission dans les différents pays. En Gambie, la Commission se félicite de la tenue d'élections législatives pacifiques. Elle note toutefois qu'il reste encore beaucoup à faire pour assurer la représentation équitable des femmes au Parlement et dans les autres instances de prise de décisions. La Commission prend également acte de la publication par le Gouvernement d'un livre blanc sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans le rapport de la Commission vérité, réconciliation et réparations et réaffirme sa volonté d'appuyer leur mise en œuvre rapide et efficace.

En Guinée-Bissau, la Commission souligne qu'il est essentiel d'instaurer un dialogue inclusif en vue de procéder d'urgence aux réformes nécessaires, comme le prévoient les Accords de Conakry de 2016 et le pacte de stabilité de 2019. La Commission encourage la communauté internationale à continuer d'appuyer les priorités du pays en matière de consolidation de la paix, qui comprennent, entre autres, l'amélioration des perspectives socioéconomiques, la mise en œuvre des réformes relatives à la politique fiscale et au principe de responsabilité, la promotion du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et le renforcement des institutions nationales, y compris celles qui sont en première ligne de la lutte contre le trafic de drogue et la criminalité organisée. La Commission se félicite par ailleurs de la nomination du Président de la Guinée-Bissau à la tête de la CEDEAO.

Au Libéria, la Commission a appuyé les efforts de consolidation de la paix du pays, notamment ses investissements dans la cohésion sociale, la réconciliation nationale, la promotion de l'égalité des genres et

l'autonomisation des femmes et des jeunes, ainsi que la coopération transfrontière au service de la paix et du développement. La Commission soutiendra également les efforts visant à garantir que les élections présidentielle et législatives prévues en 2023 soient inclusives, pacifiques, transparentes, libres et régulières.

En Sierra Leone, la Commission se félicite des efforts déployés pour favoriser un dialogue inclusif à l'approche des élections générales de juin 2023. Elle exprime son plein soutien aux efforts entrepris pour accroître la participation des femmes, notamment en fixant des quotas en leur faveur, et encourage la poursuite des mesures destinées à consolider l'espace démocratique, à entreprendre des réformes politiques et institutionnelles et à renforcer les capacités institutionnelles nationales et locales.

Conformément à sa stratégie et à son plan d'action relatifs aux questions de genre, la Commission appuie pleinement les efforts visant à renforcer les cadres régionaux en faveur des femmes et de la paix et de la sécurité et encourage l'UNOWAS à les porter à son attention, en collaboration avec la CEDEAO et le G5 Sahel. La Commission encourage en outre l'adoption et la mise en œuvre de plans d'action nationaux sur les jeunes et la paix et la sécurité dans toute la région, conformément à la résolution 2250 (2015), et se déclare prête à étayer ces efforts. Elle insiste aussi sur l'importance d'investir davantage dans la région pour offrir plus de possibilités d'emploi aux jeunes.

Enfin, la Commission salue l'appui essentiel apporté par le Fonds pour la consolidation de la paix aux pays de la région. Doté d'un portefeuille actif de plus de 177 millions de dollars, le Fonds appuie la coopération transfrontière en mettant l'accent sur la réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs et sur la prévention de la propagation des menaces terroristes. Grâce à ses activités courantes et à son initiative annuelle pour la promotion des jeunes et de l'égalité des genres, le Fonds appuie les initiatives nationales axées sur la participation des femmes et des jeunes aux processus décisionnels, et les efforts visant à permettre aux femmes et aux jeunes de faire entendre leur voix sur toutes les questions liées à la consolidation de la paix. Le Fonds appuie aussi des initiatives socioéconomiques ciblées, dans le cadre des mesures prises pour répondre aux doléances des communautés et des mesures relatives aux dividendes de la paix. La Commission invite donc les partenaires à réfléchir à la manière dont l'appui du Fonds à la lutte contre les causes profondes des

crises dans la région pourrait être élargi, notamment en renforçant la coopération entre l'ONU et les institutions financières régionales et internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Fatima de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Magagi.

M^{me} Magagi : Qu'il me soit permis de remercier le Brésil pour cette invitation adressée à la Coalition citoyenne pour le Sahel.

En janvier dernier, c'était ma sœur Cécile Yougbaré, de Médecins du monde, qui était ici pour porter notre appel à un changement radical de stratégie au Sahel afin de mieux prendre en compte les besoins des populations (voir S/PV.8944). Six mois plus tard, la situation s'est grandement détériorée pour les femmes, les enfants et tous les civils dans mon pays, le Niger, mais aussi au Burkina Faso et au Mali, les trois pays du Sahel central qui sont les plus frappés par le conflit.

On vient d'entendre un tableau sombre de la part de S. E. M. Mahamat Saleh Annadif et des autres intervenants. Qu'il me soit permis d'ajouter quelques données tirées du rapport de suivi de la Coalition citoyenne, que nous venons de publier le mois passé à Dakar.

Dans nos trois pays, en moyenne huit civils sont tués chaque jour dans des violences liées au terrorisme. Au Mali, au Burkina Faso et au Niger, on parle beaucoup de montée en puissance de nos armées. Cependant, nous assistons impuissants aux massacres de populations civiles, qui se multiplient de façon exponentielle. Depuis un an, le nombre de civils tués par les groupes armés terroristes a doublé. Le petit point positif est que le nombre d'exactions attribuées aux forces de défense et de sécurité est en baisse de 11 %, même s'il reste toujours élevé.

En tous cas, chaque massacre met plus de personnes sur les routes. Ces personnes n'ont plus accès à leurs terres pour l'agriculture, qui est leur activité principale. Nous serons bientôt dans la période de soudure entre les deux récoltes, et on annonce que 10 millions de personnes sont confrontées à l'insécurité alimentaire au Sahel. C'est 60 % de plus que l'année dernière.

Beaucoup de bonnes volontés se mobilisent pour nous aider, notamment les membres du Conseil de sécurité, et nous les remercions pour leurs efforts. Cependant, force est de constater que ce n'est pas suffisant. Il va donc falloir commencer à faire les choses différemment. Sinon, on va au-devant de problèmes multidimensionnels.

Nous le disons depuis des années mais personne n'a voulu nous écouter. C'est d'ailleurs pour ça que nous avons créé la Coalition citoyenne pour le Sahel, qui réunit plus de 50 organisations de la société civile de la région, pour que notre voix porte plus haut et là où il faut. Ma présence devant le Conseil aujourd'hui est la preuve que nous commençons enfin à être entendus. Que veut dire faire les choses différemment ? Cela voudrait dire qu'il faut mettre la protection des populations au cœur de toute réponse à la crise sécuritaire dans ces trois pays.

Il y a quelques temps, on a vu notre président nous annoncer qu'il avait acheté des hélicoptères à la Turquie pour combattre les terroristes et sécuriser le pays. Cela est bien sûr rassurant du point de vue militaire. Cependant, étant moi-même professeure d'histoire-géographie à Niamey, je suis chaque jour peinée de voir mes élèves suivre les cours sans tables-bancs. Il faut imaginer qu'ils doivent s'asseoir sur des sacs en toile pendant la classe. Donc faire les choses différemment, c'est se poser la question de savoir où il est le plus urgent d'investir : dans une réponse principalement militaire, dont on voit aujourd'hui clairement les limites, ou bien dans l'éducation de nos enfants, qui ne vont plus à l'école à cause du conflit ; ou encore dans nos centres de santé, qui sont soit fermés soit de plus en plus vides faute des médicaments ou des soignants ?

Notre slogan à l'Alliance pour la paix et la sécurité, APAISE-Niger, est « Sans les jeunes, point de paix durable. Sans les femmes, point de paix véritable ».

Je félicite le Brésil de s'engager en faveur du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, parce que les femmes sont parmi les premières victimes du conflit. Mais en fait, elles ne sont pas que des victimes. Elles font aussi partie de la solution, si elles sont bien sûr impliquées et ont accès aux sphères de décision. Pour l'instant, elles ne participent à rien ou presque.

Prenons l'exemple de mon pays, le Niger, où il y a huit régions avec à leur tête huit gouverneurs, tous des hommes. L'une des mesures d'état d'urgence est le couvre-feu décrété dans quatre régions. Cela veut dire qu'une femme enceinte qui commence le travail pendant le couvre-feu ne peut que difficilement accéder à un centre de santé. À mon avis, une femme gouverneure serait plus sensible à ces questions. Et aussi, les parlementaires qui votent pour l'état d'urgence le reconduisent sans une réelle évaluation de l'impact sur les civils en général, et sur les femmes en particulier.

À APAISE-Niger, nous renforçons les capacités des enseignantes, des femmes prêcheuses et des leaders traditionnels aux questions de la cohésion sociale, de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Notre conviction est que c'est par le dialogue et la médiation qu'on parviendra à ramener la paix dans nos pays, et non par les armes ou par des sanctions qui affaiblissent les populations déjà meurtries. Je me réjouis d'ailleurs que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ait levé les sanctions qui frappaient durement les populations sœurs du Mali. C'est une décision digne de ce qu'on appelle la « CEDEAO des peuples ».

Le peuple sahélien se sent abandonné à son sort. De ce fait, nous avons besoin des membres du Conseil de sécurité pour convaincre nos gouvernements que toute leur énergie doit être dépensée à mieux protéger les populations. Cela veut dire qu'il faut arrêter de parler d'éradiquer les terroristes. Ce qu'il faut plutôt éradiquer, ce sont les raisons qui poussent nos jeunes à prendre les armes et à aller tuer leurs frères et sœurs. Pour y arriver, il faut améliorer la gouvernance et l'accès aux services sociaux de base, il faut lutter contre la stigmatisation et contre l'impunité, notamment celle dont bénéficient certains membres de nos forces de défense et de sécurité, parce que cela ne fait qu'entretenir le cercle vicieux de la violence.

Notre rapport *Sahel : ce qui a changé* comporte des recommandations précises pour mettre en œuvre cette nouvelle réponse qui place les populations au cœur de toutes les décisions. C'est une boîte à outils pour le Conseil et pour nos gouvernements. C'est maintenant au Conseil de s'approprier nos recommandations, et surtout de les mettre en œuvre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Magagi de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre équipe, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Nous vous souhaitons plein succès. Je tiens également à exprimer ma gratitude à l'Albanie pour le brio avec lequel elle a dirigé les travaux du Conseil au mois de juin. Je commencerai aujourd'hui par remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Annadif, et notre chère amie et collègue, l'Ambassadrice Rabab Fatima, de la

déclaration qu'elle a prononcée au nom de la Commission de consolidation de la paix, dont l'Irlande appuie fermement les travaux. J'attendais avec beaucoup d'intérêt l'intervention de M^{me} Djibo Magagi.

Les conditions de sécurité dans la région se sont rapidement dégradées depuis janvier. L'Irlande condamne avec force les attaques meurtrières perpétrées contre des civils et des soldats de la paix. Nous adressons nos sincères condoléances aux proches des Casques bleus de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali qui ont perdu la vie dans de nouvelles attaques odieuses cette semaine.

La menace de la violence et de l'insécurité, qui était déjà catastrophique au Mali, au Burkina Faso et au Niger, continue de croître et a gagné les États côtiers situés au sud. Cette évolution ne devrait surprendre aucun d'entre nous. Nous avons été mis en garde à ce sujet à maintes reprises.

Le leadership et la coopération à l'échelle régionale sont déterminants pour faire face à ces menaces. Nous nous félicitons de l'intensification de la collaboration dans le cadre de l'Initiative d'Accra. Nous restons cependant préoccupés par l'affaiblissement de la coopération au sein du Groupe de cinq pays du Sahel, à l'heure où les conditions de sécurité se détériorent. Le renforcement de la menace terroriste s'est traduit par une intensification des mesures de lutte contre le terrorisme. Nous demandons à toutes les autorités nationales de veiller à ce que le droit international soit systématiquement respecté dans le cadre des activités de lutte antiterroriste.

Les rapports faisant état de violations des droits humains qui auraient été perpétrées par les forces de sécurité, accompagnées dans certains cas de mercenaires étrangers, sont très inquiétants. L'incapacité de garantir l'application du principe de responsabilité ne fait qu'encourager la radicalisation. Afin d'empêcher la propagation du terrorisme, il convient de s'attaquer plus résolument aux facteurs sous-jacents de la radicalisation. Nous savons qu'une solution exclusivement militaire ne suffira pas tant que les facteurs qui alimentent la violence ne seront pas maîtrisés.

Nous partageons la préoccupation du Secrétaire général quant à l'impact des changements de régime anticonstitutionnels sur la stabilité dans la sous-région, ainsi que sur les progrès politiques, économiques et sociaux.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest joue un rôle essentiel. Nous accueillons avec satisfaction les conclusions de son récent sommet, ainsi que les efforts déployés pour favoriser les transitions politiques au Mali, au Burkina Faso et en Guinée. Nous saluons également le travail qu'elle réalise dans le cadre de la révision du Protocole additionnel de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance. Ces processus de transition doivent être véritablement inclusifs. Ils doivent déboucher sur la tenue d'élections libres, régulières, transparentes et crédibles et sur un retour à l'ordre constitutionnel.

L'Irlande regrette profondément les restrictions toujours plus nombreuses imposées aux libertés civiles, ainsi que la sous-représentation persistante des femmes dans les processus décisionnels dans toute la région.

Nous sommes aussi vivement préoccupés par la situation humanitaire qui ne cesse de s'aggraver. Les chocs climatiques ont contribué au déclenchement d'une crise alimentaire alarmante, et les conséquences défavorables des changements climatiques sur la paix et la sécurité dans la région demeurent pour nous une source d'inquiétude. À cet égard, l'Irlande a eu le plaisir de coorganiser, en avril, la conférence régionale sur les changements climatiques, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel, que le Représentant spécial du Secrétaire général a mentionnée tout à l'heure.

Nous nous félicitons de l'adoption d'un appel à l'action, dans lequel les pays de la région ont reconnu sans détour les défis posés par les risques de sécurité liés au climat. Nous entendons leur appel exhortant les acteurs concernés à élaborer des analyses et des politiques plus inclusives et fondées sur les faits, à nouer des partenariats intégrés et à accroître le financement de l'action climatique tenant compte des risques de conflit. Le système des Nations Unies, en ce compris le Conseil de sécurité, a un rôle essentiel à jouer pour faciliter ces actions.

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel sont à la croisée des chemins. Les défis auxquels la région est confrontée sont complexes et de grande envergure, mais ils ne sont pas insurmontables. L'instauration de la stabilité politique par la voie d'une gouvernance démocratique inclusive, la lutte contre les facteurs de violence et l'atténuation de la crise humanitaire nous permettront de veiller à ce que les progrès durement acquis ces dernières années ne soient pas mis à mal.

Dans ce contexte, nous espérons que le Conseil s'unira pour soutenir la poursuite des travaux du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

et qu'il appuiera à l'unanimité le projet de déclaration présidentielle que nous proposerons avec nos collègues ghanéens pour guider l'action vitale du Bureau au cours des six prochains mois.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que la délégation brésilienne, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet et à vous assurer de notre coopération. Je remercie également la délégation albanaise pour la manière fructueuse dont elle a conduit les travaux du Conseil le mois dernier.

J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Kenya et le Ghana.

Nous accueillons avec satisfaction le rapport du Secrétaire général (S/2022/521) et remercions le Représentant spécial Annadif de son exposé et de ses réflexions avisées sur la situation dans la région, ainsi que de son engagement personnel sans faille en faveur du règlement des problèmes de la région. Nous nous félicitons également de la participation à la présente séance de l'Ambassadrice Rabab Fatima, du Bangladesh, Présidente de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que de M^{me} Rabia Djibo Magagi, Coordinatrice de l'association Alliance pour la paix et la sécurité, et nous les remercions de leurs éclairages complémentaires.

La participation de la Commission de consolidation de la paix à cette séance et les recommandations formulées par cette dernière concernant le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) soulignent combien il est important que l'ensemble du système des Nations Unies relève les défis multidimensionnels auxquels sont confrontés l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et ce de manière intégrée et cohérente. La coordination du Conseil avec la Commission de consolidation de la paix contribuera à élargir l'action sur les questions de politique, de gouvernance, de sécurité, ainsi que concernant les problèmes socioéconomiques et humanitaires, tout en apportant un soutien concret à la mise en œuvre des stratégies et des programmes d'investissement régionaux.

En ce qui concerne la situation politique, nous saluons les efforts déployés pour consolider la démocratie dans la région, notamment en Gambie, au Sénégal et au Bénin, ainsi que les réformes entreprises à Cabo Verde pour améliorer la gouvernance et maintenir la cohésion sociale, de même que le dialogue politique

engagé en Côte d'Ivoire pour régler les griefs politiques. Malgré les progrès accomplis, nous demeurons préoccupés par le recul de la démocratie dans des pays tels que le Mali, la Guinée et le Burkina Faso.

Nous insistons sur l'urgence de rétablir l'ordre constitutionnel dans la région et nous nous félicitons des décisions prises par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à sa soixante et unième session ordinaire, tenue à Accra le 3 juillet. À cet égard, nous saluons les progrès enregistrés dans l'examen en cours du Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance et la mise en service de son cadre stratégique de prévention des conflits. Nous estimons que ces mesures sont essentielles à la consolidation de la démocratie dans la région.

Nous prenons acte du calendrier électoral de 24 mois soumis à la CEDEAO par les autorités du Burkina Faso, ainsi que de la programmation de l'élection présidentielle au Mali pour mars 2024. Nous demandons instamment aux autorités de transition concernées de ne ménager aucun effort pour assurer une mise en œuvre rigoureuse du calendrier électoral, afin de garantir un retour certain à l'ordre constitutionnel. Nous nous félicitons que, sur la base des progrès en cours sur la voie de la transition, les sanctions économiques et financières imposées au Mali et au Burkina Faso aient été levées, et nous prenons acte du maintien de la suspension de leur participation aux processus décisionnels de la CEDEAO.

En ce qui concerne les conditions de sécurité, nous notons avec préoccupation la détérioration du climat de sécurité dans certaines parties de la région, qui se traduit par une recrudescence des attaques terroristes et l'aggravation des conflits intercommunautaires et entre éleveurs et agriculteurs, ainsi que par la propagation des activités terroristes dans les pays côtiers voisins du Sahel, tels que la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Togo.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité condamnent avec la plus grande fermeté les attaques persistantes contre les populations civiles, le personnel des Nations Unies et les travailleurs humanitaires. Nous déplorons particulièrement l'utilisation d'engins explosifs et les attaques contre des écoles et des hôpitaux par des groupes armés et des groupes terroristes.

Nous continuons de craindre l'effet tache d'huile sur le Sahel de la crise prolongée en Libye, ainsi que le retour possible des combattants terroristes étrangers et la prolifération des armes légères et de petit calibre. Nous exhortons

donc à une action coordonnée des pays de la région pour remédier à cette question, notamment en matière de désarmement, démobilisation et réintégration.

Nous renouvelons notre soutien aux initiatives régionales, car celles-ci demeurent un des moyens durables de faire face aux conditions de sécurité qui prévalent dans la région. Le financement suffisant, prévisible et durable des initiatives régionales de sécurité qui s'attaquent aux menaces à la paix et à la sécurité internationales est une question pressante sur laquelle le Conseil doit adopter une position cohérente. Nous encourageons à accorder un financement et un appui logistique aux arrangements régionaux, tels que l'Initiative d'Accra, la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et la Force multinationale mixte qui lutte contre l'insurrection de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad.

Nous nous félicitons du recul des enlèvements dans le golfe de Guinée, aucun enlèvement de membres d'équipage n'ayant été signalé durant le premier trimestre de 2022 alors qu'il y en avait eu une quarantaine durant la même période en 2021, mais nous restons préoccupés par le lien croissant entre les terroristes sur la terre ferme et les pirates en mer. À cet égard, nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général faisant suite à l'adoption de la résolution 2634 (2022), sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, et nous sommes convaincus qu'il constituera une base solide pour appréhender la nature du problème et déterminer la meilleure manière d'y remédier.

Compte tenu de l'enchevêtrement des défis et de leur dimension transrégionale, nous préconisons l'harmonisation des efforts du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et de l'UNOWAS, afin de mieux coordonner la lutte contre des problèmes tels que l'insécurité maritime et le terrorisme et la criminalité organisée.

Les trois membres africains du Conseil sont très préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire, dont témoignent les plus de 6,2 millions de personnes déplacées à travers le Sahel du fait de l'insécurité accrue. La situation est encore aggravée par d'autres facteurs, notamment la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les changements climatiques et l'insécurité alimentaire. La gravité de la menace climatique, qui se traduit par des inondations et des sécheresses, appelle une attention urgente. À cet égard, nous nous félicitons du document final de la conférence régionale sur le climat et la sécurité qui s'est tenue à Dakar cette année, et nous souscrivons à son appel à

l'action. En outre, la mobilisation des fonds nécessaires pour faire face à l'augmentation des besoins humanitaires demeure problématique. Nous renouvelons donc l'appel du Secrétaire général aux partenaires donateurs pour qu'ils contribuent financièrement à réunir les plus de 2,9 milliards de dollars nécessaires à la mise en œuvre du plan de réponse humanitaire dans la région.

Les trois membres africains du Conseil condamnent également les violences qui continuent d'être infligées aux femmes, aux filles et aux enfants, y compris l'exploitation sexuelle, ainsi que les attaques menées contre des écoles par des groupes armés, qui ont entraîné la fermeture de plus de 6 800 écoles dans la région. Ces actes constituent une violation flagrante du droit international des droits de l'homme, continuent d'avoir des répercussions psychosociales sur les enfants et amoindrissent les contributions futures à la croissance économique et au développement des sociétés touchées.

Avant de conclure, nous réaffirmons la nécessité d'investir davantage dans la lutte contre les causes profondes de l'insécurité dans la région en mettant l'accent sur les déficits de gouvernance et de développement. Dans ce contexte, nous préconisons de soutenir la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, ainsi que le Programme d'investissements prioritaires du G5 Sahel, et nous saluons les interventions de la Commission de consolidation de la paix dans la région, notamment les initiatives visant les jeunes, les femmes et l'emploi indépendant agricole. Nous encourageons l'adoption de mesures supplémentaires pour donner aux femmes et aux jeunes les moyens de participer pleinement et véritablement à tous les processus politiques, y compris les élections et les transitions.

La participation de la Commission aux interventions de paix et de développement liées au climat, ainsi qu'à la promotion de mécanismes locaux de règlement des différends, est également essentielle.

Les trois membres africains du Conseil estiment qu'une approche globale, fondée sur une coopération approfondie aux niveaux national, régional et multilatéral, est indispensable pour relever les défis complexes qui se posent dans la région. À cet égard, nous soulignons l'importance de l'évaluation stratégique menée conjointement par l'Union africaine, l'ONU, la CEDEAO et le G5 Sahel sur la situation en matière de sécurité et de gouvernance au Sahel, et nous pensons que les conclusions de cette évaluation permettront de définir une approche globale et complète pour lutter contre les problèmes de la région.

Enfin, au terme de la présente séance, comme l'a indiqué la représentante de l'Irlande, les corédacteurs pour ce dossier ont l'intention de distribuer la première version d'un projet de déclaration de la présidence sur l'UNOWAS. Nous comptons sur le soutien de toutes les délégations en vue de son adoption par consensus, qui, nous en sommes convaincus, sous-tendra les efforts déployés par l'UNOWAS pour relever les défis de la région.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial Annadif, l'Ambassadrice Fatima et M^{me} Magigi de leurs exposés utiles et instructifs.

À mesure que se multiplient les coups d'État et les gouvernements de transition en Afrique de l'Ouest, le rôle du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) devient de plus en plus important. Les États-Unis se félicitent vivement des efforts déployés par l'UNOWAS pour soutenir le processus démocratique au Sahel et conseiller les gouvernements de transition, notamment au Mali, en Guinée et au Burkina Faso. Je remercie dès lors le Représentant spécial de ce travail.

Aujourd'hui, je souhaite évoquer la manière dont nous pouvons progresser dans ces trois pays, de même que face aux menaces qui pèsent sur la sécurité de l'ensemble de la région.

Au Mali, les autorités doivent de toute urgence rétablir l'ordre constitutionnel en organisant rapidement des élections. Fort heureusement, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Mali sont parvenus à un accord bienvenu sur un calendrier de transition d'une durée de 24 mois, à compter de mars 2022. Nous sommes convaincus que le Gouvernement malien de transition accordera toute son attention à la mise en œuvre des critères pour la suite de la transition. C'est ce à quoi nous aspirons ; c'est ce à quoi aspire le peuple malien ; et c'est ce à quoi aspire l'ensemble de la communauté internationale. Nous accorderons toutes et tous une attention particulière à ces critères dans les jours à venir. Je dois souligner que le Gouvernement des États-Unis est très préoccupé par l'augmentation alarmante des allégations crédibles de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits commises par les Forces armées maliennes, conjointement avec le groupe Wagner, qui est appuyé par le Kremlin. Ces atteintes et violations potentielles sont précisément la raison pour laquelle nous mettons en garde les pays contre tout partenariat avec le groupe Wagner, qui a le soutien de la Russie.

En ce qui concerne la Guinée, le Gouvernement de transition doit soutenir le droit de réunion et de manifestation pacifiques. Il est plus que temps de ramener le pays sur

la voie d'une démocratie constitutionnelle dirigée par des civils. La CEDEAO est à cet égard une partenaire essentielle. Nous l'encourageons à poursuivre sa collaboration et son dialogue avec toutes les parties prenantes.

De même, au Burkina Faso, la CEDEAO joue un rôle déterminant dans l'appui aux processus de transition et à la sécurité. Nous jugeons encourageant que le Gouvernement de transition ait soumis à la CEDEAO un calendrier de transition de deux ans pour rétablir au Burkina Faso une gouvernance démocratiquement élue et dirigée par des civils. Nous encourageons les partenaires à privilégier une collaboration constructive avec le Gouvernement de transition et à tenir compte des problèmes de sécurité et des défis humanitaires du Burkina Faso.

Enfin, à l'échelle régionale, la violence terroriste contre des cibles civiles et militaires au Sahel est malheureusement généralisée. Le conflit en cours en Libye voisine accroît l'instabilité en favorisant l'augmentation des mouvements d'armes et de groupes mercenaires dans la région.

Il n'est pas simple de travailler dans ce contexte dangereux et compliqué. Nous saluons donc les efforts que déploie l'UNOWAS pour lutter contre nombre des problèmes qui touchent la région, des changements climatiques à la sécurité en passant par le développement en Afrique de l'Ouest. Nous appuyons en particulier le travail accompli dans le cadre de ses partenariats avec l'Organisation internationale pour les migrations, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

De leur côté, les États-Unis continuent de collaborer avec la Coalition mondiale contre Daech en Iraq et en Syrie. La Coalition a accueilli le Burkina Faso en tant que quatre-vingt-quatrième membre à la fin de 2021, et le Bénin au printemps 2022 en tant que quatre-vingt-cinquième membre. La Coalition a également annoncé la création d'un groupe de réflexion sur l'Afrique en décembre 2021, qui vise à renforcer les capacités anti-terroristes civiles des membres africains de la Coalition. Tous ces efforts sont essentiels. Nous ne pourrions éliminer le terrorisme que si nous travaillons ensemble.

Il s'agit d'une période de crise pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, mais cette période peut aussi être l'occasion de vaincre le terrorisme, de promouvoir la démocratie et de donner la priorité aux populations de la région. Nous devons continuer de collaborer étroitement avec l'UNOWAS à cette fin.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier l'Albanie pour sa présidence et à souhaiter tous mes vœux de succès au Brésil durant sa présidence en juillet.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Annadif, de son exposé et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) du rôle clef qu'il joue dans la diplomatie préventive. Nous accueillons par ailleurs avec satisfaction les exposés puissants de la représentante de la société civile, M^{me} Rabia Djibo Magagi, et de l'Ambassadrice Fatima, cette dernière ayant notamment souligné les liens importants entre la Commission de consolidation de la paix et le Conseil de sécurité.

Je tiens également à exprimer notre plus grand respect et nos plus sincères condoléances aux contingents de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) qui, cette semaine encore, ont été touchés par une mine, après avoir connu un mois dramatique marqué par un nombre inhabituellement élevé de victimes.

La Norvège se félicite des progrès réalisés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans les négociations avec le Mali et le Burkina Faso concernant les calendriers et les critères de transition, lesquelles ont donné lieu à la levée de certaines sanctions économiques et financières. Nous saluons également la libération du Président Kaboré. Dans l'intérêt de la stabilité nationale et régionale, les autorités de transition du Mali, du Burkina Faso et de la Guinée doivent à présent honorer leurs promesses. Au Mali, nous attendons également des autorités qu'elles respectent le nouveau mandat que le Conseil de sécurité a conféré à la MINUSMA (résolution 2640 (2022)) et l'accord sur le statut des forces, notamment en permettant à la Mission d'établir les rapports prévus par le mandat et de procéder à la rotation des contingents en temps voulu.

Nous nous réjouissons de l'examen du Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance réalisé par la CEDEAO et nous demandons instamment qu'un consensus soit trouvé sur cet instrument important. Cependant, tandis que les crises de gouvernance continuent d'empêcher les gouvernements de s'acquitter de leurs responsabilités, les interventions humanitaires ne peuvent attendre. Dans toute la région, les prix des denrées alimentaires et le nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire augmentent de jour en jour. Malgré les prises de pouvoir militaires survenues dans plusieurs pays, rien ne montre que la sécurité des civils

a été renforcée. Nous sommes plutôt témoins d'une insécurité croissante, qui s'étend notamment du centre du Sahel vers les États côtiers. Ces derniers mois, des pays comme la Côte d'Ivoire, le Togo et le Bénin ont également été le théâtre d'attentats terroristes. Cette tendance inquiétante appelle de toute évidence notre vigilance collective et, conjuguée à la décision regrettable du Mali de ne plus coopérer avec les autres pays membres du Groupe de cinq pays du Sahel, elle souligne à quel point la mise en place du groupe de haut niveau chargé de la sécurité et du développement au Sahel tombe à point nommé. Nous comptons sur l'ancien Président Issoufou pour que sous sa direction, ce groupe puisse formuler des recommandations rapides, réalistes et concrètes.

Selon nous, les réflexions menées par le groupe en matière de sécurité doivent reposer sur une approche globale, notamment le dialogue politique. On ne peut pas éviter les débats sur le financement ou les mandats des opérations solides, dirigées au niveau régional. Ceux-ci doivent également s'appuyer sur les cadres réglementaires et de diligence voulue en matière de droits humains du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Comme on a pu le constater en ce qui concerne le problème de la piraterie dans le golfe de Guinée, il est effectivement possible de mener des interventions conjointes en matière de sécurité. Nous nous félicitons des évolutions positives dans ce domaine, fruit du leadership résolu du Nigéria, du Ghana et d'autres pays côtiers, étayé par un appui international renforcé. À l'approche du dixième anniversaire du Code de conduite de Yaoundé, l'année prochaine, la résolution 2634 (2022) devrait servir de puissant appel à l'action en vue d'un dernier effort.

Enfin, comme l'indique le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat,

« Il existe de plus en plus de données sur le lien entre la hausse des températures et la sécheresse, d'une part, et les conflits, d'autre part. Bien qu'ils n'en soient pas la seule cause, les changements climatiques compromettent les moyens de subsistance et la sécurité des populations en Afrique ».

Un nombre croissant de rapports portant spécifiquement sur la région font état des effets particulièrement marqués des changements climatiques sur la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Par conséquent, la Norvège se félicite des efforts déployés par l'UNOWAS dans ce domaine, notamment les présentations faites à la Commission de consolidation de la paix et l'appui apporté à la CEDEAO

et aux États en vue d'élaborer des stratégies pour remédier aux répercussions néfastes des changements climatiques. Ce soutien, qui vise à prévenir les problèmes en collaboration avec d'autres acteurs de la région, est un exemple de ce que l'UNOWAS peut accomplir lorsqu'il donne toute la mesure de son potentiel.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Annadif, de son exposé sur l'évolution récente de la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Je remercie également la Présidente de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadrice Rabab Fatima, de sa présentation, ainsi que l'intervenante issue de la société civile, de ses éclairages.

Les traditions démocratiques de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ont une fois de plus trouvé un écho dans l'organisation fructueuse d'élections législatives et locales en Gambie et au Sénégal. Les populations de l'Afrique de l'Ouest ont toujours placé leur foi dans la démocratie. Nous saluons également les efforts déployés par les gouvernements de la région pour engager des réformes électorales et administratives pour répondre aux doléances de longue date concernant l'exclusion politique. Ces évolutions sont de bon augure pour le prochain cycle électoral prévu en 2023. Toutefois, la consolidation de la démocratie a été rejetée à l'arrière-plan suite aux coups d'État successifs au Mali, en Guinée et, plus récemment, au Burkina Faso. De plus, les processus démocratiques dans la région risquent d'être fragilisés par les actes de violence incessants perpétrés par les groupes terroristes et armés.

Face à cette situation fragile sur le plan politique et en matière de sécurité, nous saluons le rôle moteur joué par le Président du Ghana, qui assure la présidence de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Nous nous félicitons des efforts déployés par la CEDEAO pour consolider la démocratie et promouvoir la bonne gouvernance. Nous saluons également la CEDEAO pour son engagement constant auprès des autorités de transition du Mali, du Burkina Faso et de la Guinée en vue de l'élaboration d'une feuille de route pour la transition. Les échanges constructifs tenus et les décisions adoptées lors du sommet de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO à Accra, notamment en ce qui concerne le Mali, sont encourageants.

Les violences perpétrées dans la région par des groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda et à Daech ont atteint des niveaux sans précédent. Nous condamnons fermement ces attentats, dont celui qui a visé la Mission

multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali il y a deux jours. Ces actes sont révélateurs de certaines tendances inquiétantes, notamment l'intensification des déplacements de populations à l'intérieur du pays et de la crise humanitaire, l'expansion du terrorisme vers le sud depuis la région du Sahel central, comme en témoignent les attentats perpétrés au Bénin et au Togo, et l'exploitation des failles de sécurité par des groupes armés dans le contexte de la reconfiguration actuelle des forces de sécurité internationales.

Dans ce contexte, les pays de la région ont fait montre d'un courage et d'une résilience extraordinaires dans la lutte contre le terrorisme, à titre individuel et collectif, dans le cadre d'initiatives de sécurité à l'échelle régionale. Cependant, certains de ces mécanismes sont entravés par une cohésion politique insuffisante et un manque de ressources. Nous encourageons les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel à insuffler un nouvel élan à leur coopération en matière de sécurité. Nous réaffirmons également notre soutien aux appels en faveur d'un appui durable et prévisible aux initiatives de sécurité régionale, notamment au moyen de contributions statutaires de l'ONU.

Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel doit rester concentré sur son mandat et travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes nationales, régionales et sous-régionales, notamment la CEDEAO. Les questions relatives aux changements climatiques doivent être abordées de manière globale par le biais de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, conformément à ses dispositions et aux principes qui y sont énoncés, et de l'Accord de Paris. Nous réaffirmons qu'aucun lien artificiel ne doit être établi entre les changements climatiques et les questions liées à la sécurité sans fondement scientifique solide. C'est avec satisfaction que nous constatons que le rapport du Secrétaire général (S/2022/521) accorde, à juste titre, la priorité à la menace croissante du terrorisme par rapport à d'autres questions. La communauté internationale doit également accorder l'attention voulue aux besoins humanitaires des pays vulnérables de la région.

Pour terminer, l'Inde attache une grande importance à ses relations avec les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, et nous avons toujours fait preuve d'un engagement ferme en faveur des partenariats pour le développement. À ce jour, l'Inde a accordé des prêts concessionnels d'un montant de 3,5 milliards de dollars pour financer des projets dans la région, dans des secteurs tels que l'agriculture, l'irrigation, l'approvisionnement en eau, l'énergie, l'énergie solaire et la santé. Dans le cadre du Fonds de

partenariat Inde-Nations Unies pour le développement, nous avons également exécuté d'importants projets visant à améliorer les moyens de subsistance des habitants dans neuf pays partenaires de l'Afrique de l'Ouest. Nous avons également apporté notre appui sous forme de renforcement des capacités des civils et des forces de défense et de bourses d'études pour l'enseignement supérieur. L'Inde réaffirme son engagement à soutenir les populations d'Afrique de l'Ouest et du Sahel dans leur quête de paix et de développement.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je félicite le Brésil pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet et l'Albanie pour avoir mené à bien sa présidence au cours du mois précédent.

Je remercie M. Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé détaillé et des efforts inlassables qu'il déploie pour diriger les importants travaux du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Nous remercions également l'Ambassadrice Rabab Fatima de son exposé et saisissons cette occasion pour lui exprimer notre reconnaissance pour son action en tant que Présidente de la Commission de consolidation de la paix. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions à l'Organisation des Nations Unies. Nous avons écouté avec beaucoup d'attention l'exposé de M^{me} Djibo Magagi.

Je tiens tout d'abord à adresser les condoléances les plus sincères des Émirats arabes unis à la République arabe d'Égypte et aux familles des soldats de la paix égyptiens qui ont été victimes de la dernière attaque terroriste commise au Mali, ainsi qu'aux familles de toutes les victimes d'attaques terroristes dans la région. Les Émirats arabes unis condamnent avec la plus grande fermeté toutes les attaques contre les civils et les soldats de la paix.

Je tiens à souligner les améliorations encourageantes en ce qui concerne la sécurité maritime régionale constatées depuis notre dernière séance sur l'UNOWAS (voir S/PV.8944), notamment l'inauguration du Centre régional de sécurité maritime pour l'Afrique de l'Ouest et la coopération globale accrue entre les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. En outre, l'adoption à l'unanimité par le Conseil de la résolution 2634 (2022), sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, a envoyé un signal fort quant à la détermination de la communauté internationale à appuyer les efforts déployés par la région dans ce domaine.

L'augmentation alarmante des menaces transfrontalières posées par les groupes terroristes est un autre problème de sécurité qui appelle tout particulièrement l'attention du Conseil, étant donné que ces groupes

continuent d'étendre leurs opérations dans toute la région. À cet égard, la communauté internationale ne doit ménager aucun effort pour démanteler ces réseaux terroristes, en veillant à adopter une approche approfondie qui soit axée sur la lutte contre les causes profondes de l'extrémisme et du terrorisme et sur le renforcement de la résilience des communautés.

En outre, il est essentiel de garantir des synergies entre les cadres internationaux et régionaux de lutte contre le terrorisme, ainsi que l'appropriation régionale de ces initiatives. Nous soulignons, à cet égard, l'importance des initiatives locales, notamment les efforts du Burkina Faso et du Niger pour intégrer le dialogue local et les initiatives de réintégration dans leurs stratégies de lutte contre le terrorisme.

En ce qui concerne l'évolution de la situation politique, les Émirats arabes unis continuent de souligner l'importance du dialogue national pour relever les défis existants et mettre en place des institutions qui reflètent les aspirations des peuples des pays concernés. À cet égard, nous insistons sur la nécessité absolue que les processus politiques soient inclusifs et garantissent la représentation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, aux postes de direction et de décision.

En outre, pour relever efficacement les défis ayant des incidences régionales, il convient de renforcer la coopération, la solidarité et le dialogue au niveau régional. Nous soulignons le rôle crucial joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui travaille avec les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel pour trouver des solutions aux problèmes auxquels ils sont confrontés. À cet égard, nous prenons acte de la tenue, le 3 juillet dernier à Accra, du sommet de la CEDEAO, à l'issue duquel des décisions ont été prises pour répondre à l'évolution de la situation dans la région.

Par ailleurs, nous exprimons notre profonde préoccupation face à la détérioration de la situation humanitaire, qui est aggravée par les chocs climatiques et la multiplication des conflits dans la région. Nous soulignons l'importance de relever ces défis complexes, notamment la nécessité, pour les membres du Conseil, de travailler ensemble pour examiner les liens entre les changements climatiques et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. À cet égard, les Émirats arabes unis félicitent l'UNOWAS des efforts qu'il déploie pour effectuer des évaluations de la sécurité climatique dans toute la région, et l'encouragent à prendre d'autres initiatives dans ce domaine.

Pour terminer, nous réaffirmons l'appui des Émirats arabes unis à l'UNOWAS et saluons sa coopération continue avec les organismes régionaux, y compris la CEDEAO et l'Union africaine, qui reste décisive pour relever les défis auxquels la région est confrontée.

M^{me} Dautlari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs et oratrices pour féliciter le Brésil de son accession à la présidence du Conseil de sécurité, et je tiens à vous assurer, Monsieur le Président, du plein appui de ma délégation. Nous remercions la présidence brésilienne et les autres membres du Conseil des paroles aimables qu'ils ont adressées à notre délégation.

Nous savons gré au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Annadif, ainsi qu'à l'Ambassadrice Fatima et à M^{me} Magagi, de leurs exposés.

Tout d'abord, l'Albanie condamne avec force les attaques perpétrées hier contre un convoi de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, qui ont tué deux soldats de la paix et blessé de nombreuses personnes. Nous exprimons nos condoléances au Gouvernement égyptien et aux familles des victimes.

Je tiens d'abord à saluer le rôle joué par le Représentant spécial Annadif et par les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) s'agissant d'appuyer les pays du Sahel.

L'Albanie est préoccupée par la situation humanitaire alarmante au Sahel. Les niveaux déjà extrêmement élevés d'insécurité alimentaire dans la région, causés en partie par les chocs climatiques, sont encore exacerbés par les conséquences de la guerre en Ukraine. Nous exhortons les partenaires internationaux à renforcer leur réponse et à appuyer le plan de réponse humanitaire 2022, dont moins de 20 % du financement nécessaire est assuré. Nous devons faire mieux.

L'Albanie demeure préoccupée par les conditions de sécurité. Nous condamnons les récentes attaques terroristes perpétrées dans plusieurs États de la région du Sahel. Nous encourageons les autorités à intensifier leur collaboration dans le cadre de l'Initiative d'Accra et à renforcer la coopération transfrontière pour prévenir les attaques terroristes. À cet égard, nous soulignons que le Groupe de cinq pays du Sahel reste essentiel pour la stabilisation de la région, et encourageons ses membres à intensifier leurs efforts. Dans ce contexte, nous considérons que la mise en œuvre de la résolution sur le golfe de Guinée, la résolution 2634 (2022), constitue un bon point de départ et contribuera à renforcer encore la sécurité maritime.

L'Albanie se félicite des avancées réalisées depuis la dernière fois que nous nous sommes réunis sur ce sujet en janvier (voir S/PV.8944), notamment les élections pacifiques qui se sont tenues en Gambie et au Sénégal. Toutefois, nous continuons de constater une sous-représentation des femmes aux postes de décision. Les gouvernements doivent redoubler d'efforts pour s'attaquer aux obstacles structurels afin de promouvoir la participation pleine, effective et véritable des femmes aux processus politiques.

La stabilité politique en Afrique de l'Ouest est menacée. Dans ce contexte, l'accent doit être mis sur le renforcement de la gouvernance démocratique, de l'état de droit et du système judiciaire. L'augmentation des violations des droits de l'homme est profondément préoccupante. Nous appelons les États du Sahel à enquêter sur toutes les allégations de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire et atteintes à ces droits commises par des acteurs non étatiques et des forces de défense ou de sécurité. Des systèmes judiciaires indépendants et efficaces doivent faire en sorte que l'impunité soit enfin combattue.

Nous voudrions également voir une coopération accrue au Sahel entre les équipes de pays des Nations Unies et entre les équipes de pays et l'UNOWAS pour relever les défis liés à l'insécurité.

Pour terminer, nous nous félicitons de la décision de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de lever les sanctions économiques et financières imposées au Mali et saluons les efforts déployés afin de convenir de calendriers acceptables pour rétablir l'ordre constitutionnel au Mali et au Burkina Faso. Dans le même ordre d'idées, nous appelons les autorités guinéennes à coopérer avec la CEDEAO et à présenter un calendrier de transition acceptable. Les gouvernements de transition doivent établir des cadres appropriés pour encourager le dialogue et la concertation avec les acteurs politiques et de la société civile afin de garantir une transition pacifique vers l'ordre constitutionnel.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que la délégation brésilienne, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet. Je suis convaincue que votre présidence sera fructueuse et productive. Nous remercions également l'Albanie de sa présidence du Conseil pendant le mois de juin.

Nous remercions de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Khatir Mahamat Saleh Annadif, ainsi que la Présidente de la Commission de consolidation de la paix, M^{me} Rabab Fatima, et l'intervenante de la société civile, M^{me} Rabia Djibo Magagi.

Nous partageons les préoccupations qui ont été exprimées ici aujourd'hui concernant la situation dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, en particulier au Sahel. La région est confrontée à de lourdes menaces terroristes, les conflits se poursuivent, et la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants prospèrent. Au cours des six premiers mois de l'année, Plus de personnes sont mortes aux mains de militants au cours du premier semestre de cette année que pendant toute l'année précédente. Nous exprimons notre plein appui à tous ceux qui sont engagés dans cette lutte complexe contre le terrorisme dans la région.

La situation humanitaire reste également très difficile. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a considérablement augmenté, tout comme le nombre de personnes nécessitant une aide alimentaire. De nombreux établissements scolaires et médicaux sont fermés. Tout cela exige que les États de la région, et en premier lieu au Sahel, redoublent d'efforts pour rétablir un contrôle de l'État et une gouvernance socioéconomique efficaces, ainsi que pour renforcer la coopération régionale. Nous souhaitons donc plein succès aux pays de la région dans la réalisation de l'évaluation stratégique conjointe de la situation en matière de gouvernance et de sécurité et dans la mise en œuvre de l'Initiative d'Accra.

Nous saluons l'accord conclu le 3 juillet entre le Mali et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) lors du sommet d'Accra. La levée des sanctions imposées à Bamako et l'accord sur le calendrier électoral sont des avancées positives pour toute la région. Nous espérons que cela contribuera à rétablir la confiance, à normaliser les relations, à renouer des liens économiques et autres, et à ouvrir la voie à la coopération pour lutter contre les menaces et défis croissants. Ce que les progrès notables réalisés dans le règlement du différend entre le Burkina Faso et la Guinée devraient également permettre de faciliter.

Dans le même temps, nous devons noter que le retrait de l'opération antiterroriste Barkhane et du groupement de forces européennes Takuba, qui n'a pas été coordonné avec Bamako, a un effet négatif sur la situation en matière de sécurité, du moins à court terme.

Dans ces conditions, la Russie fournit au Mali une assistance dans la lutte contre le terrorisme, sur la

base d'accords bilatéraux. Nous avons déjà enregistré des résultats positifs. Nous rejetons toutes les insinuations sans fondement qui cherchent à donner une image négative de l'aide apportée par la Russie au Mali et à d'autres pays du continent. Ces pays ne nous ont jamais fait aucun reproche.

En revanche, nous sommes vivement préoccupés par le fait que certains pays occidentaux, comme nous l'avons entendu aujourd'hui dans la déclaration faite par le représentant des États-Unis, pensent pouvoir s'exprimer au nom de la population des pays de la région, comme le Mali, en disant qu'ils savent ce que les gens veulent et ce qu'ils attendent, qui se trouve être la même chose que ce que Washington attend. C'est très inquiétant car les États-Unis pensaient de toute évidence savoir également ce que les gens ordinaires voulaient en Iraq, en Afghanistan et en Libye. Je pense que, même dans leurs pires cauchemars, les habitants du Sahel ou de la Libye n'auraient pas voulu la même chose que Washington, eux qui subissent encore aujourd'hui les conséquences directes de l'invasion de la Libye en 2011.

Nous constatons que les interventions extérieures continuent de semer la discorde dans la région, comme par exemple au sein d'une structure aussi importante que la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, dont le Mali a été pratiquement contraint de se retirer. Mais ce qui n'a pas été pris en compte, c'est le fait communément admis que sans la participation de ce pays, il sera impossible de vaincre le terrorisme dans la région. Nous sommes donc fermement convaincus que c'est aux États de la région que revient la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité dans l'espace sahélo-saharien.

Nous sommes en faveur de la mise en œuvre par les États de la région d'une politique véritablement indépendante, suivant le principe selon lequel il convient d'apporter des solutions africaines aux problèmes africains.

Pour en revenir au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), nous sommes convaincus que le Bureau a des tâches importantes et difficiles à accomplir : contribuer à régler les crises régionales, participer aux médiations politiques, aider au renforcement des institutions de l'État et mettre en œuvre la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, en plus d'assurer des fonctions de coordination pour les autres entités des Nations Unies présentes sur le terrain.

L'efficacité du Bureau dépend directement de la manière dont il coopère avec des organisations régionales telles que l'Union africaine, la CEDEAO et la Commission du bassin du lac Tchad.

Nous appuyons les conclusions de la réunion du 1^{er} juin du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur la nécessité de renforcer la coopération et la coordination entre tous les acteurs opérant dans la région afin de résoudre les problèmes du Sahel.

Pour terminer, nous rappelons également à nos collègues qu'après la fermeture, en 2020, du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, la responsabilité du suivi de la situation dans ce pays a été intégrée au mandat de l'UNOWAS. Nous jugeons donc absurde le maintien des sanctions du Conseil de sécurité contre la Guinée-Bissau en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, qui ne prévoit de telles sanctions qu'en cas de menaces contre la paix et la sécurité internationales, et nous demandons leur levée progressive.

Je voudrais également saisir cette occasion pour dire à M. Annadif que la Russie salue son engagement et ses efforts pour aider les pays d'Afrique de l'Ouest, du Sahel et du bassin du lac Tchad à surmonter leurs difficultés actuelles.

M. Eckersley (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Comme d'autres, nous vous félicitons, Monsieur le Président, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet, et nous remercions l'Albanie de son excellente direction des travaux du Conseil en juin. Nous souhaitons la bienvenue au Représentant spécial et le remercions de sa mise à jour très utile. Nous saluons également la présence de la Présidente de la Commission de consolidation de la paix et nous remercions M^{me} Magagi de son exposé.

Comme nous l'avons entendu, il y a eu un certain nombre d'avancées depuis notre dernière séance sur la question. Les élections pacifiques qui se sont tenues en Gambie et au Sénégal sont un exemple encourageant qui illustre le progrès de la démocratie en Afrique de l'Ouest.

Nous restons très préoccupés par la situation politique au Mali, en Guinée et au Burkina Faso, même si les récents progrès réalisés sur le calendrier électoral au Mali et au Burkina Faso sont encourageants. Il est désormais essentiel d'avancer régulièrement en direction de l'organisation d'élections crédibles et du retour à l'ordre constitutionnel. Le Royaume-Uni invite le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) à continuer de se concentrer sur les processus démocratiques dans toute la région, en étroite coordination avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine. Nous nous félicitons également de l'accent mis aujourd'hui sur le renforcement de la participation des femmes à ces processus.

Il ressort également clairement de l'exposé d'aujourd'hui que la situation en matière de sécurité dans la région reste très fragile. Les progrès réalisés dans le golfe de Guinée sont encourageants, mais le Royaume-Uni reste très préoccupé par la détérioration des conditions de sécurité au Nigéria, dans le centre du Sahel et dans le bassin du lac Tchad, ainsi que par les conflits qui perdurent, notamment ceux impliquant des groupes extrémistes. La présence dans la région de groupes mercenaires, dont le groupe Wagner, est un facteur dangereux et déstabilisant.

Nous encourageons l'UNOWAS à se concentrer sur les mesures pratiques que l'ONU peut prendre de manière coordonnée pour s'attaquer aux causes profondes des conflits, notamment à travers la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, comme l'a dit le Représentant spécial.

Le Royaume-Uni, pour sa part, est déterminé à appuyer cette démarche. Nous collaborons avec le Nigéria pour intervenir dans le cadre de notre partenariat sur la sécurité et la défense, et nous appuyons la stabilité à long terme au Mali et dans l'ensemble du Sahel, notamment en contribuant à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Comme d'autres, je voudrais saisir cette occasion pour présenter nos profondes condoléances à l'occasion de l'attaque meurtrière perpétrée contre des soldats de la paix égyptiens la semaine dernière.

Je souhaite également me concentrer aujourd'hui sur la situation humanitaire, compte tenu des évolutions inquiétantes qui ont été évoquées. Nous sommes particulièrement préoccupés par la sécurité alimentaire, notamment dans les cas où l'accès humanitaire est restreint et où les effets de la crise alimentaire mondiale et des changements climatiques aggravent la situation.

Le Royaume-Uni est attaché à améliorer la situation humanitaire, et a notamment fourni plus de 200 millions de dollars d'aide au développement dans toute la région du Sahel entre 2019 et 2021.

Le Royaume-Uni appelle tous les acteurs à poursuivre leur coopération avec l'UNOWAS, aux niveaux national et régional, afin de faciliter l'accès humanitaire. Nous espérons que le Représentant spécial pourra user de ses bons offices pour collaborer avec toutes les parties au conflit et l'ensemble du système des Nations Unies afin de garantir un accès sûr et sans entrave.

Enfin, nous sommes profondément préoccupés par la situation difficile en matière de droits de l'homme décrite dans le dernier rapport du Secrétaire

général (S/2022/521). Nous demandons à l'UNOWAS de continuer à travailler avec les États afin de garantir l'application du principe de responsabilité et un meilleur respect des normes internationales en matière de droits humains.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Comme c'est la première fois ce mois-ci que le Mexique prend la parole, je voudrais, au nom de mon pays, vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, et vous souhaiter, ainsi qu'à votre pays, plein succès durant votre présidence du Conseil. Je tiens également à saluer le travail effectué par l'Albanie le mois dernier.

Par ailleurs, à la suite du décès des Casques bleus qui se trouvaient dans un convoi de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), nous voudrions adresser nos condoléances à leurs familles et au Gouvernement égyptien.

Je remercie également le Représentant spécial Annadif et la Présidente de la Commission de consolidation de la paix, M^{me} Rabab Fatima, qui est parmi nous aujourd'hui, de leurs exposés. Nous souhaitons également la bienvenue à M^{me} Magagi et la remercions de son exposé.

Le Mexique se félicite de la tenue pacifique des élections au Sénégal et en Gambie. Nous prenons également note de la consolidation de l'architecture institutionnelle régionale par la mise en œuvre de l'Initiative d'Accra pour lutter contre l'extrémisme violent et l'inauguration du Centre régional de sécurité maritime d'Afrique de l'Ouest.

Cependant, nous sommes préoccupés par l'escalade de la violence dans la région, qui continue de s'étendre aux États côtiers. Le nombre croissant de victimes civiles dans les attaques perpétrées au Burkina Faso, au Mali et au Nigéria est tout simplement alarmant, tout comme les fréquentes attaques contre la MINUSMA. Comme nous l'avons signalé lors de la dernière séance sur le sujet (voir S/PV.8944), tant que les armes continueront de circuler dans la région en dehors de tout contrôle, il sera impossible d'inverser ces tendances.

Nous nous félicitons de l'accord conclu récemment entre les autorités de Ouagadougou et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour fixer un calendrier de transition, tout en prenant note du fait que le calendrier de rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée n'a pas encore été arrêté.

Le Mexique appuie l'action menée par la CEDEAO en vue d'assurer une transition réussie dans ces pays et se félicite de l'accord conclu avec le Mali pour la tenue d'élections en 2024 et la levée partielle des sanctions régionales.

Dans ce contexte, je voudrais évoquer deux questions que mon pays juge d'une importance capitale.

Premièrement, régler les problèmes de gouvernance que connaissent certains pays de la région est une priorité. La coopération internationale, y compris les travaux importants entrepris par la Commission de consolidation de la paix, doit mettre l'accent sur le renforcement des institutions étatiques, afin qu'elles soient en mesure de s'acquitter de leurs obligations envers la population. Nous avons vu à maintes reprises comment les extrémistes tirent parti du vide créé par l'absence de l'État pour s'imposer par la violence.

Dans le même temps, le Mexique s'inquiète de l'importance excessive accordée à l'aspect militaire dans les stratégies de consolidation de l'État dans les pays touchés par la violence. Si les efforts militaires ne s'accompagnent pas de la fourniture de services de base tels que les soins de santé et l'éducation, s'il n'y a pas de respect du droit international humanitaire ou du droit international des droits de l'homme, ces efforts seront voués à l'échec et ne feront que contribuer à la propagation de la violence.

Deuxièmement, le Mexique estime qu'une mobilisation régionale pour renforcer la résilience de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel s'impose de toute urgence. Face aux effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), à l'augmentation des prix des denrées alimentaires et du carburant et aux conséquences des changements climatiques, les États de la région doivent fournir des efforts considérables pour que les programmes existants, tels que la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, aboutissent à des résultats optimaux.

Avec l'appui des institutions financières internationales, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel doivent investir dans leur développement et prendre des mesures pour tirer parti de leur avantage démographique afin de promouvoir une croissance économique qui bénéficie à la population.

Une stratégie de développement durable, à laquelle les femmes et les jeunes participent activement, est le meilleur moyen de lutter contre la détérioration de la situation humanitaire, qui a entraîné le déplacement de plus de 6 millions de personnes et plongé plus de 13 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire.

M. Benaabou (France) : Je remercie le Représentant spécial, la Présidente de la Commission de consolidation de la paix et Mme Rabia Djibo Magigi pour leurs interventions.

Je souhaiterais aborder deux points.

Mon premier point concerne la situation politique en Afrique de l'Ouest et au Sahel. La France réaffirme son soutien aux efforts de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) pour promouvoir la stabilité et la gouvernance démocratique dans la région. Nous saluons la tenue des élections locales au Sénégal en janvier et des élections législatives en Gambie en avril.

Nous prenons note des résultats du sommet de la CEDEAO du 3 juillet et adressons nos félicitations au Président Sissoco Embaló pour son élection à la présidence de l'organisation pour l'année à venir. Nous appelons au respect des engagements pris pour le retour à l'ordre constitutionnel et l'organisation des élections au Mali, en Guinée et au Burkina Faso.

Nous formons également le vœu que les élections législatives au Sénégal, ce mois-ci, et en Guinée-Bissau, prévues en décembre, se déroulent de manière apaisée. Il est important d'assurer des élections libres et transparentes, ouvertes à l'opposition et à la société civile, avec une participation significative des femmes et des jeunes.

Des dialogues inclusifs et des réformes institutionnelles sont également nécessaires pour consolider les processus démocratiques. Nous nous félicitons, à cet égard, des avancées dans le dialogue politique en Côte d'Ivoire.

Mon deuxième point est relatif à la situation sécuritaire. La France réitère sa préoccupation face à l'extension de la menace terroriste dans la région. Les populations civiles en sont les premières victimes. Des pays comme le Bénin et le Togo sont désormais affectés. Dans ce contexte, la France se félicite de l'adoption d'une résolution sur l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée le mois dernier.

La France poursuivra son appui sécuritaire aux pays de la région qui en font la demande, en coordination avec leurs partenaires, notamment européens. Nous nous tenons notamment prêts à renforcer notre soutien aux pays côtiers, avec qui nous sommes en discussion. Les efforts sécuritaires doivent par ailleurs être complétés d'actions simultanées sur les enjeux de gouvernance et de développement, dans l'esprit de la Coalition pour le Sahel.

Nous soutenons les travaux en cours dans le cadre du groupe indépendant de haut-niveau dirigé par Mahamadou Issoufou. Nous espérons qu'il produira des recommandations opérationnelles nous permettant de mieux soutenir collectivement les pays du Sahel.

Nous alertons à nouveau sur les conséquences du changement climatique et ses effets sur la sécurité alimentaire dans la région. La France reste engagée pour lutter contre la crise alimentaire en Afrique de l'Ouest, notamment via l'initiative FARM.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d'abord à féliciter le Brésil pour son accession à la présidence du Conseil ce mois-ci et à lui souhaiter plein succès. Je félicite également l'Albanie pour le succès de sa présidence le mois dernier.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Annadif et l'Ambassadrice Fatima de leurs exposés. Par ailleurs, j'ai écouté attentivement la déclaration de M^{me} Magagi.

Depuis son entrée en fonction, le Représentant spécial du Secrétaire général Annadif a dirigé le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel en s'employant à mener des efforts de médiation sur le plan politique. La Commission de consolidation de la paix a aidé les pays concernés à parvenir à une paix durable grâce au travail considérable accompli par l'Ambassadrice Fatima. La Chine se félicite de leurs efforts.

Actuellement, la situation politique et en matière de sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel est complexe et grave. Le Secrétaire général Guterres s'est rendu dans les trois pays de la région en mai dernier et a appelé la communauté internationale à accorder davantage d'attention et d'appui aux pays de la région pour qu'ils puissent relever les défis auxquels ils sont confrontés.

En ce qui concerne le rapport du Secrétaire général (S/2022/521) et les exposés que nous avons entendus, je voudrais évoquer les points suivants.

Premièrement, nous devons rester attachés au principe général qui consiste à régler les différends politiques par le dialogue. Depuis le début de l'année, des pays comme le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Bénin et le Togo se préparent activement aux élections. La Côte d'Ivoire a organisé un dialogue politique, tandis que la Gambie a tenu des élections législatives. De nombreux pays commenceront leurs programmes électoraux l'année prochaine. La communauté internationale doit respecter la souveraineté et le leadership des pays de la région, les accompagner dans des voies de

développement adaptées à leurs circonstances nationales et aider les parties concernées à régler leurs différends par le dialogue. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a récemment tenu un sommet au cours duquel des décisions importantes ont été prises, comme la levée des sanctions contre le Mali. La Chine appuie l'Afrique dans la recherche de solutions africaines aux problèmes africains et nous sommes favorables à ce que la CEDEAO poursuive le dialogue avec les pays en transition politique afin de faire conjointement avancer cette transition sur la bonne voie.

Deuxièmement, nous devons accorder une attention particulière au maintien de la sécurité et de la stabilité dans la région. Ces derniers temps, de violentes forces terroristes de la région ont lancé de fréquentes attaques, étendant leurs activités des pays du Sahel aux États côtiers du golfe de Guinée et mettant sérieusement en péril la sécurité et la stabilité régionales. La lutte contre le terrorisme est une guerre globale, et les pays de la région forment une communauté de sécurité inséparable. La Chine aide ces pays à renforcer leur coopération pour ce qui est du matériel, du renseignement et des fournitures logistiques, à promouvoir le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants et à endiguer activement et efficacement la propagation du terrorisme. Lorsqu'ils ajustent leurs déploiements militaires, les pays extérieurs à la région doivent renforcer la communication et la coordination avec les pays de la région afin d'éviter de créer un vide sécuritaire.

Les États membres du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) sont en première ligne de la lutte contre le terrorisme et ont consenti des efforts et des sacrifices importants pour freiner la propagation des forces terroristes au fil des années. Leur rôle dans la lutte anti-terroriste dans la région et sur l'ensemble du continent africain est véritablement irremplaçable. La coopération entre les pays du G5 Sahel en matière de lutte contre le terrorisme a connu quelques difficultés au cours de la période écoulée. Nous espérons que les cinq pays profiteront du fait que la CEDEAO a levé ses sanctions contre le Mali pour renforcer leur solidarité et leur coopération, éliminer les obstacles et ériger un rempart régional contre le terrorisme. La communauté internationale doit apporter une aide financière durable et prévisible aux opérations antiterroristes dans la région. La Chine encourage l'Union africaine et la CEDEAO à procéder à une évaluation stratégique conjointe de la question du Sahel, ce qui donnera un nouvel élan à la coopération régionale en matière de lutte contre le terrorisme.

Troisièmement, nous devons renforcer les capacités nationales dans la région. De nombreux pays d'Afrique se heurtent à de multiples difficultés pour se

relever après la pandémie. Trente millions de personnes au Sahel ont besoin d'une aide humanitaire ; on dénombre 6,2 millions de déplacés ; et la sécurité alimentaire est gravement compromise. Cette situation est très préoccupante. Selon le rapport du Secrétaire général, le manque de financement du développement et d'aide humanitaire est devenu un grave problème auquel sont confrontés de nombreux pays de la région. La communauté internationale et les pays concernés doivent maintenir leur niveau d'assistance et honorer concrètement leurs engagements. Il convient de s'attacher à aider les pays de la région à renforcer leurs capacités et à prévenir et à réduire les menaces. La sûreté maritime dans le golfe de Guinée s'est améliorée, principalement grâce aux efforts conjoints des pays de la région. La Chine encourage la communauté internationale à accroître son attention et sa contribution à cet égard et à coopérer activement aux niveaux régional et international.

La Chine porte attention aux défis que les changements climatiques lancent aux pays de la région. Au cours de sa visite sur place, le Secrétaire général a appelé les pays développés à honorer leur engagement à verser 100 milliards de dollars aux pays en développement pour financer l'action climatique. Nous espérons que les pays développés tiendront compte de l'appel du Secrétaire général et apporteront une aide concrète aux pays de la région pour qu'ils s'adaptent aux effets des changements climatiques. Le 24 juin, la Chine a tenu un dialogue de haut niveau sur le développement mondial, annonçant une série de mesures importantes destinées à mettre en œuvre l'Initiative pour le développement mondial et appelant toutes les parties à suivre un modèle de développement caractérisé par des avantages pour tous, une approche équilibrée, coordonnée et ouverte à tous, et une coopération gagnant-gagnant pour une prospérité commune. Ces initiatives traitent de questions complexes, notamment les difficultés de la reprise économique mondiale, le fossé grandissant entre le Nord et le Sud en matière de développement, le manque d'élan en faveur de la coopération internationale pour le développement, et la marginalisation croissante des problèmes de développement. Il s'agit là des préoccupations partagées par les pays de la région et les pays en développement. La Chine est déterminée à mettre en place un partenariat mondial axé sur le développement, et nous attendons avec intérêt de collaborer avec tous les pays pour accélérer la mise en œuvre des résultats du dialogue de haut niveau, afin de ne laisser aucun pays ni personne de côté en contribuant davantage au développement pacifique des pays de la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Brésil.

Je tiens à remercier S. E. M. Annadif de sa participation à la présente séance et des efforts qu'il déploie sans relâche à la tête du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Je tiens aussi à remercier l'Ambassadrice Rabab Fatima de son exposé très riche en informations. Nous nous félicitons vivement des contributions de la Commission de consolidation de la paix sur l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, notamment de la possibilité d'un échange entre le Conseil et la Commission, qui pourrait et, en l'occurrence, devrait être plus fréquent. J'adresse en outre mes vifs remerciements à M^{me} Rabia Magagi pour avoir enrichi la séance d'aujourd'hui de son point de vue irremplaçable de défenseuse des droits des femmes et des jeunes.

La situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel montre à quel point les conditions de sécurité et les aspects politiques, économiques et humanitaires d'une crise sont étroitement liés. L'absence de progrès dans l'un de ces domaines a une incidence directe sur les autres.

Nous avons assisté à des ruptures de l'ordre constitutionnel dans plusieurs pays de la région. Les autorités qui ont de facto pris le pouvoir après ces ruptures justifient souvent leurs actes par la prétendue nécessité de lutter plus efficacement contre les menaces pesant sur la sécurité.

Le renversement de l'ordre constitutionnel génère une réaction aussi bien au niveau national, en intensifiant souvent les conflits et les menaces pour la sécurité qui existaient en amont, qu'aux niveaux international et régional, avec l'imposition de sanctions par les organismes régionaux.

Le rapport du Secrétaire général (S/2022/521) montre comment le coup d'État survenu au Mali et les désaccords concernant le rythme de la transition dans le pays ont eu des répercussions sur l'efficacité de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel dans la lutte contre le terrorisme.

C'est pourquoi le Brésil juge encourageante l'information selon laquelle le Mali et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont parvenus à un accord sur un calendrier pour le retour à l'ordre constitutionnel et la tenue d'élections législatives et présidentielle constitutionnelles. Nous nous félicitons que les dirigeants de la CEDEAO aient estimé que les conditions étaient réunies pour la levée des sanctions contre ce pays. Nous félicitons l'ancien Président Goodluck Jonathan pour ses efforts de médiation couronnés de succès.

Nous jugeons également encourageants les progrès réalisés par le Burkina Faso au sujet du calendrier de la transition. La participation de l'opposition est indispensable à la conclusion d'un accord digne de ce nom. S'agissant de la Guinée, nous constatons avec inquiétude que les autorités de Conakry n'ont pas accepté de médiateur de la CEDEAO. Nous les exhortons à dialoguer avec l'opposition et les partenaires régionaux en vue de rétablir un régime civil.

Comme je l'ai dit, il est essentiel de progresser sur le plan politique pour que la région de l'Afrique de l'Ouest soit en mesure de relever ses importants défis en matière de sécurité. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, les groupes armés ont étendu leur champ d'action du Sahel vers la côte. Le Bénin et le Togo subissent déjà les conséquences de cette tendance. Nous prenons note des efforts déployés par les pays de la région pour mieux coordonner leur riposte face à cette menace.

Sur une note plus positive, nous nous félicitons de l'amélioration des conditions de sécurité dans le golfe de Guinée. La résolution 2634 (2022), adoptée en mai, témoigne de la volonté du Conseil de sécurité de remédier à ce problème.

La situation humanitaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel est directement affectée par les agissements des groupes armés, qui ont provoqué le déplacement de millions de personnes. En conséquence, les activités économiques sont perturbées, l'éducation des enfants est interrompue et des vies sont brisées.

De surcroît, les moyens de subsistance dans toute la région pâtissent de la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, ce qui accroît l'insécurité alimentaire. Le Brésil entretient un partenariat de longue date avec le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture afin de promouvoir la coopération trilatérale Sud-Sud, y compris dans les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à midi.